

Mme Christine Larose nommée à la présidence du Regroupement québécois du parrainage civique

Montréal, le 30 juin 2010 - Le Regroupement québécois du parrainage civique (RQPC) est heureux d'annoncer la nomination de Christine Larose au poste de présidente du RQPC. Elle succède ainsi à Monique Maltais, qui s'est acquittée avec brio de son mandat et qui est nommée au poste de vice-présidente. Soulignons que le renouvellement de Marie-France Beauregard au poste de trésorière et la nomination d'Yvette Leblanc au poste de secrétaire ont été également entérinés hier par le conseil d'administration du RQPC. Mentionnons aussi que David Lavallé poursuit son mandat d'administrateur au sein du regroupement.

La nouvelle présidente, Christine Larose, possède une feuille de route impressionnante. Elle œuvre depuis plus de huit ans au Parrainage civique de Vaudreuil-Soulanges. Directrice générale de l'organisme depuis un an et demi, elle y a notamment occupé le poste de coordonnatrice des services aux personnes vivant avec un handicap physique ou une déficience intellectuelle. Diplômée en éducation spécialisée au niveau collégial, Madame Larose a été présidente de Zone Loisir Montérégie (ZLM) pendant cinq années. Elle a été administratrice au sein de l'Association québécoise du loisir pour les personnes handicapées (AQLPH). Elle est aujourd'hui administratrice au sein de la Corporation de développement communautaire (CDC) et au Regroupement des organismes montérégiens d'aidants naturels (ROMAN).

Par ailleurs, le RQPC tient à remercier Julie Durand qui a assumé le poste de vice-présidente avec enthousiasme et qui demeurera active au regroupement à titre d'administratrice. Une mention spéciale doit aussi être accordée à Martine Cossette qui a été une administratrice exceptionnelle, et ce, malgré la distance. En effet, elle a assisté avec assiduité aux réunions grâce à la technologie de la webcam. Un immense merci! Nous remercions aussi Virginie Paquin, partie en congé de maternité, qui a occupé avec générosité le poste de secrétaire.

Rappelons que le parrainage civique permet aux personnes vivant avec une incapacité – déficience intellectuelle ou physique, problème de santé mentale, trouble envahissant du développement, perte d'autonomie ou problèmes sociaux affectifs – de vivre une vie plus normale et une citoyenneté mieux assumée par le biais de l'amitié avec un citoyen bénévole. Au Québec, une vingtaine de bureaux font du parrainage civique. Aux États-Unis, un organisme de parrainage civique est obligatoire dans chacun des états américains.

-30-